

Déchets - Ordures - Encombrants

- Les **ordures ménagères** sont ramassées les mardis et vendredis.
- Les **déchets recyclables et les verres** sont ramassés le jeudi (les cartons hors conteneurs ne seront pas collectés).
- Les bacs et composteurs sont disponibles sur commande sur le site du SIETREM www.sietrem.fr.

- Deux ramassages annuels ont lieu pour les **encombrants** (mars et septembre).

- Collecte des **déchets verts** : du 1er mars au 30 novembre, la commune a mis en place un ramassage en sac des végétaux non admis dans la collecte des ordures ménagères : petits branchages de taille de haies ou d'arbustes, feuilles mortes, tontes de gazon.. Leur ramassage a lieu tous les lundis matin. Les sacs sont disponibles en mairie au prix de 10 euros les 20 sacs.



- La **déchetterie** la plus proche est celle de Chanteloup-en-Brie (gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile) : www.sietrem.fr – N° vert : 0 800 770 061 – info@sietrem.fr

Numéros utiles

POMPIERS : 18	GENDARMERIE d'Esblly : 01 60 04 20 43
POLICE : 17	HOPITAL de Meaux : 01 64 35 38 38
SAMU : 15	CENTRE HOSPITALIER de MLV : 01 61 10 61 10
SOS MEDECINS : 08 25 33 36 15	MAIRIE de Lesches : 01 60 43 81 98
URGENCE MAIRIE de Lesches : 06 47 52 70 45	MAIRIE de Jablines : 01 60 43 81 16
ASSURANCE MALADIE 77 : 3646	PREFECTURE de Melun : 01 64 71 77 77
DECHETTERIES : 0800 770 0861	POSTE d'Esblly : 01 64 17 10 62
DEPANNAGE GDF et GDF : 0810 433 077	POSTE de Coupvray : 01 64 63 55 45
ECOLE Lesches : 01 60 43 88 50 Le groupe scolaire, la cantine et la garderie	SOUS-PREFECTURE DE TORCY : 01 60 95 59 77
ECOLE de Jablines : 01 60 43 87 52	TAXI : 06 64 44 64 64

Certaines activités comme le jardinage, bricolage, brûlage des végétaux sont réglementés par des arrêtés municipaux. Pour plus d'information, se renseigner en mairie.

**Pour plus d'information, contactez la mairie
par téléphone au 01 60 43 81 98 ou par email : mairie.lesches@wanadoo.fr**



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LIVRET D'INFO

Bienvenue à

Lesches

Située entre Meaux et Lagny-sur-Marne, au centre d'un double méandre formé par la rivière Marne, notre petit bourgade de 709 habitants - les Leschois - tire son nom d'une plante des marais, la laiche ou carex.



Lesches adhère depuis 2008 à la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire (CAMG) et bénéficie de sa proximité avec de grands bassins économiques tels que Lagny-sur-Marne, Meaux, Roissy, Marne-La-Vallée ou encore Paris.

Petite commune rurale de 404 hectares dont près de la moitié sont des terres agricoles ou naturelles, Lesches participe à un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de Jablines, assure une garderie, un centre d'accueil ainsi qu'une cantine communale. En plus des lignes scolaires propres au RPI, le village est desservi par deux lignes de bus.

Les bénévoles des diverses associations, soutenus par la Municipalité, ne manquent pas d'animer tout au long de l'année la vie du village : fête de la Saint Jean, journées du Patrimoine, Pâques pour les plus petits, marathon, repas ou après-midi récréatives pour les séniors (en association avec Chalifert et Jablines)...

La Mairie

Le service d'accueil de la mairie est à votre disposition pour vous aider et vous orienter au mieux dans vos démarches administratives.

Horaires d'ouverture de la mairie à partir du 1er septembre 2014 :
Lundi : de 13h30 à 19h00 (*pendant les vacances scolaires : de 13h30 à 17h30*)
Mardi, mercredi : de 13h30 à 17h30
Jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00

En dehors de ces heures d'ouverture, le personnel et les élus sont disponibles pour vous recevoir sur rendez-vous (Tél. : 01 60 43 81 98 - mairie.lesches@wanadoo.fr).

Les Transports

Deux sociétés de bus desservent la commune :
- Marne et Morin allant vers Esbly et sa gare SNCF rejoignant Paris Est (ligne 14)
- AMV allant vers Chessy et sa gare de RER ligne A (ligne 24)

Le Culte

Des messes sont célébrées en l'Eglise Notre Dame de l'Assomption selon un calendrier établi par le presbytère d'Esbly (Tél. : 01 60 04 20 59).

Les balades

Une dizaine de chemins communaux permettent de se promener, chiens tenus en laisse, sur notre territoire (demander le plan en mairie).

A proximité, la base de loisirs de Jablines - Annet vous propose un centre équestre, des courts de tennis, des activités nautiques et d'agréables promenades autour d'un lac de 80 ha. L'entrée est gratuite en automne/hiver et payante au printemps/été (un laissez-passer est disponible en mairie pour quelques euros seulement). Pour plus d'informations : 01 60 26 04 31 ou www.baseloisirs-jablines-annet.fr.

Structures sociales

CLIC : lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les personnes âgées et leur entourage (33 rue Henri Dunant 77400 LAGNY sur MARNE - Tél : 01 60 31 52 80)

Mission Locale : pour accompagner les jeunes de 16/25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale (7 Rue Vacheresse 77400 LAGNY sur MARNE - Tél : 01 60 07 34 97)

Maison Départementale des Solidarités (MDS) : pour informer et orienter en matière de vie quotidienne, insertion, éducation, santé, accès aux droits... des jeunes, des personnes âgées ou handicapées (15 boulevard du Maréchal Galliéni 77400 LAGNY-SUR-MARNE - Tél : 01 64 12 43 30)



Enseignement / Accueil périscolaire et petite enfance

Enseignement

L'inscription de votre(vos) enfant(s) aux écoles maternelle et élémentaire s'effectue dans un premier temps en mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.

Vous devrez ensuite prendre contact avec la direction de l'école pour l'inscription définitive, muni de l'attestation délivrée par la mairie, du livret de famille et du carnet de santé de(s) l'enfant(s).

Depuis 1992, le fonctionnement des écoles maternelle de Lesches et élémentaire de Jablines est assuré par le Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Il gère, entre autres, le transport accompagné des enfants entre les deux écoles :

- Groupe scolaire Marcel Pagnol, commune de Lesches : 01 60 43 88 50
- Groupe scolaire J.Y. Cousteau, commune de Jablines : 01 60 43 87 50

L'inscription à la cantine, service communal, s'effectue auprès des communes respectives de manière mensuelle. Les formulaires sont remis par l'intermédiaire des cahiers de liaison des enfants. Le calendrier, accompagné du règlement, doit être déposé en mairie dans les délais indiqués.

Pour les plus grands :

- le collège Louis Braille d'Esbly accueille les collégiens, de la 6ème à la 3ème,
- le lycée Coubertin à Meaux prend le relais de la 2nde à la Terminale (enseignement général et technique).

Le transport est assuré par un ramassage en car jusqu'au collège (ligne 14 de la compagnie Marne et Morin), ou jusqu'à la gare d'Esbly où les lycéens prendront le train en direction de Meaux.

Accueil périscolaire et petite enfance

Un accueil périscolaire pour les enfants du RPI existe en période scolaire :
- les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h à 8h50 et de 16h50 à 19h
- les mercredis de 7h à 8h50 puis de 11h50 à 18h30 (cantine et goûter inclus)
L'accueil s'effectue au groupe scolaire Marcel Pagnol, place Jean Rostand.

Pour les périodes de vacances scolaires, Lesches a mis en place un partenariat avec le centre de loisirs de Chalifert (contacter la mairie de Lesches).

Enfin, pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées, merci de contacter la mairie ou le service PMI de Lagny-sur-Marne au : 01 64 12 43 34.